I. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **L'Enseignement Mathématique**

Band (Jahr): **10 (1908)**

Heft 1: **L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

seignement, il est indispensable que tous les délégués et leurs sous-commissions nationales apportent une collaboration active et dévouée.

Les délégations des *pays participants* seront tout d'abord appelées à donner leur préavis sur le plan général des travaux ; puis, dans une première période, elles établiront leur rapport à l'aide de leur sous-commission, d'après le plan des travaux tel qu'il aura été définitivement arrêté par le Comité central. Pour les *pays associés* ce rapport est facultatif.

Il est désirable que les principaux points des rapports soient préalablement discutés, dans chaque pays, dans des réunions de professeurs et dans les sociétés scientifiques, techniques ou autres qui s'intéressent aux progrès de l'enseignement mathématique. Il est bon d'autre part que le texte soit accompagné d'indications bibliographiques aussi précises et aussi complètes que possible.

Les rapports imprimés devront être remis au secrétariat général au commencement de l'année 1911.

La Commission se réunira ensuite en conférence pendant les vacances de Pâques 1911 pour faire une étude d'ensemble des questions soulevées dans le programme général et pour arrêter les bases du rapport général. Pour ce qui concerne la rédaction de celui-ci, le Comité central étudiera les mesures à prendre pour qu'il puisse être présenté au Congrès de Cambridge en 1912 et les soumettra à la Commission.

G. — OBJET DES TRAVAUX DE LA COMMISSION

I. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Dans le texte même de la résolution du Congrès de Rome il n'est question que de « l'enseignement mathématique dans les écoles secondaires ». Mais, étant donné que le but de ces écoles et la durée de leurs études est très variable d'un Etat à un autre, le Comité fera porter son travail sur l'ensemble du champ de l'instruction mathématique, depuis la première initiation jusqu'à l'enseignement supérieur. Il ne

se bornera pas aux établissements d'instruction générale conduisant à l'Université, mais il étudiera aussi l'enseignement mathématique dans les écoles techniques ou professionnelles. En raison de l'importance croissante que prennent ces écoles et des exigences nouvelles qu'on ne cesse de montrer vis-à-vis de l'enseignement mathématique, il y aura lieu d'accorder dans cette enquête une large place aux mathématiques appliquées.

Il s'agit donc d'une étude d'ensemble de l'enseignement mathématique dans les différents types d'écoles et à ses divers degrés, cette étude étant principalement destinée à présenter, d'une manière objective, les tendances actuelles de cet enseignement.

Le travail de la Commission sera basé sur les rapports que les délégués des *pays participants* établiront à l'aide de leur sous-commission nationale conformément au *plan général* arrêté par le Comité central. Dans une *première partie* ces rapports donneront un aperçu de *l'organisation actuelle* des études, des examens qui s'y rattachent, des méthodes d'enseignement et de la préparation du corps enseignant. Ce n'est qu'après cet exposé que l'on pourra examiner et présenter d'une manière claire quelles sont les *tendances actuelles* de l'enseignement, tendances qui se révèlent souvent par la nature des réformes accomplies au cours des dernières années. Ce sera l'objet d'une *seconde partie*, qui conservera les mêmes divisions que la première.

II. — PLAN GÉNÉRAL DES TRAVAUX

PREMIÈRE PARTIE

Etat actuel de l'organisation et des méthodes de l'instruction mathématique.

CHAPITRE I. — **Les divers types d'écoles.** — Dans ce premier chapitre on donnera un *exposé succinct* des divers établissements d'instruction publique dans lesquels on rencontre l'enseignement mathématique et l'on indiquera le but